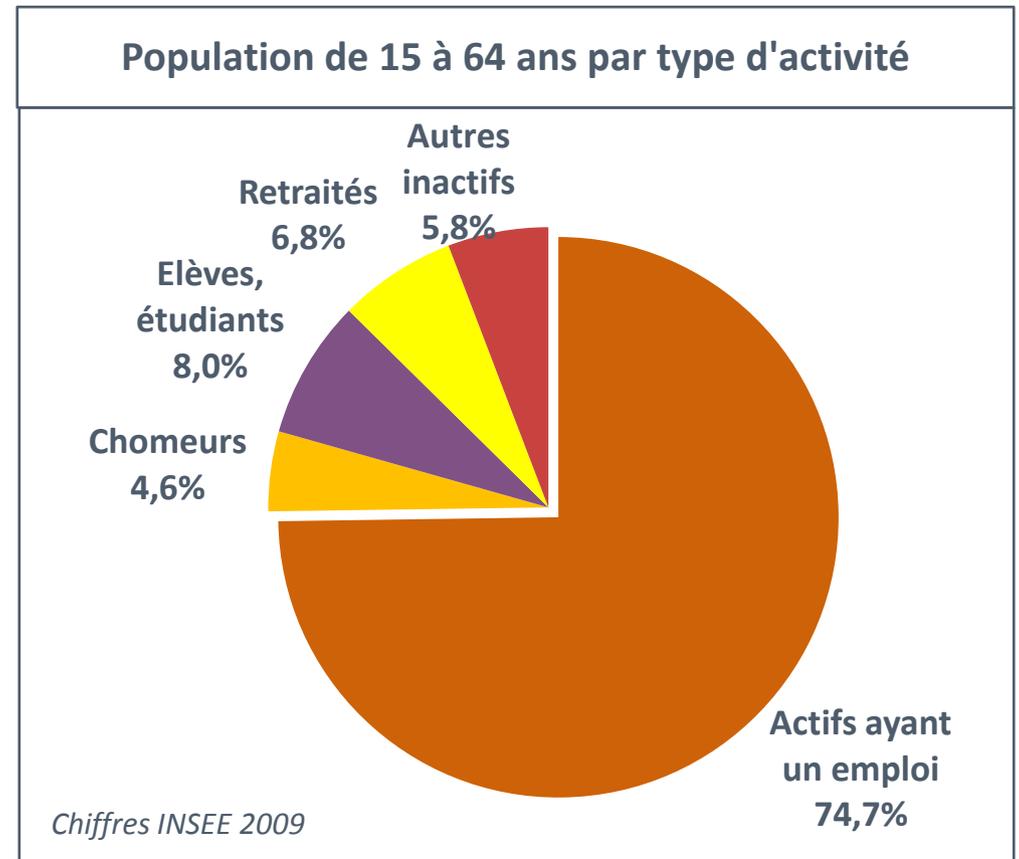


La population de Saint-Léon

1099 habitants en 2009:

- » De 0 à 14 ans : 250 pers
- » De 15 à 64 ans: 698 pers
- » Plus de 65 ans :151 pers

- » Dans la tranche 15-64 ans:
 - > 75% d'actifs avec emploi
 - > 5 % d'actifs sans emploi



Réunion publique du samedi 15 mars 2014
« Un vrai projet pour Saint Léon »



Comment voter ?

Les nouveautés

- Présentation obligatoire d'une pièce d'identité
- Interdiction de rayer, de panacher ou d'ajouter des noms sur le bulletin
- changement de mode de scrutin
- Élection des conseillers communautaires

Réunion publique du samedi 15 mars 2014
« Un vrai projet pour Saint-Léon »



Notre position sur le PLU 2011

- **Contraire à notre vision de croissance de la population**
- **Irrespectueux de la concertation des habitants**
- **Non-conforme à l'avis du commissaire enquêteur**

VI - CONCLUSIONS ET AVIS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

En conclusion de l'enquête publique prescrite par arrêté municipal en date du 5 janvier 2011 de Monsieur le Maire de la commune de Saint-Léon (31560) portant sur la révision du Plan d'Occupation des Sols en vue de sa transformation en Plan Local d'Urbanisme,

- ✓ Après plusieurs visites des lieux et divers entretiens avec Monsieur LANDET Maire de Saint-Léon,
- ✓ Après étude complète du dossier soumis à enquête publique et des documents annexés à celui-ci,
- ✓ Après avoir pris connaissance des avis des personnes publiques associées,
- ✓ Après vérification des formalités réglementaires de publicité et d'affichage,
- ✓ Après avoir siégé et tenu 5 permanences en mairie de Saint-Léon,
- ✓ Après avoir recensé 63 observations orales reçues lors des permanences et 50 observations écrites consignées dans le registre d'enquête ou annexées sous forme de document,
- ✓ Après analyse de l'ensemble des requêtes du public, classement par thème et rédaction en date 26 mars 2011 du procès verbal des observations recueillies,
- ✓ Après avoir présenté l'ensemble du procès verbal lors d'une réunion tenue le 31 mars 2011 en présence de Monsieur le Maire de Saint-Léon, de l'ensemble des membres de la commission urbanisme de la commune et de l'agence Urbane,
- ✓ Après analyse du mémoire en réponse en date du 11 mai 2011 de la mairie de Saint-Léon,
- ✓ Compte tenu des avis formulés par le Commissaire enquêteur sur la procédure d'évolution du PLU, sur la procédure d'enquête publique et sur le dossier soumis à enquête,
- ✓ Compte tenu des avis formulés par le Commissaire enquêteur sur chacun des thèmes développés dans les présentes conclusions (voir paragraphe V – Analyse et avis du Commissaire Enquêteur sur les observations formulées).

1. Sur la procédure de révision utilisée : le Commissaire enquêteur reconnaît que la procédure de révision utilisée est en cohérence avec l'article L125-15 du code de l'urbanisme,

2. Sur la procédure d'enquête publique, le Commissaire enquêteur reconnaît la régularité de la procédure à savoir :

- ✓ les formalités réglementaires de publicité ont été effectuées dans les délais, dans deux journaux locaux, ainsi que l'affichage sur les panneaux officiels de la mairie, sur le panneau d'information de la Halle et sur le panneau d'information du groupe scolaire Jean Riveland,

Enquête publique portant sur la révision du POS de la Commune de SAINT-LEON (31560) en vue de sa transformation en PLU page 39 / 41

3. Sur l'élaboration du projet de PLU : Le Commissaire Enquêteur constate que le l'élaboration du projet de PLU n'a fait l'objet d'aucune réunion de travail de la part de la commission urbanisme de la commune.

4. Sur la concertation préalable au projet et l'information du public : le Commissaire Enquêteur constate que les modalités de concertation avec le public définies dans la délibération du Conseil Municipal en date du 24 octobre 2006 n'ont pas été respectées. Le Commissaire Enquêteur considère que la concertation préalable au projet et l'information du public ont été très largement insuffisantes.

- constate que le développement choisi par la commune ne répond pas aux attentes exprimées par la population,
- estime que le développement choisi par la commune est trop important (doublement de la population en 9 ans) sur une échéance trop courte (2020 alors que l'échéance du SCOT est 2030), ce qui risque de poser des problèmes d'adéquation entre le développement de la population et celui des équipements publics, des commerces et des services.

Réunion publique du samedi 15 mars 2014
« Un vrai projet pour Saint-Léon »



Notre position sur le PLU 2011

- estime que le développement choisi par la commune risque de poser des problèmes d'adéquation entre le développement très important de la population et celui des réseaux,
- constate qu'aucune étude financière n'a été menée par la commune au regard des ambitions du projet de PLU,

10. Sur le document graphique du PLU : le Commissaire Enquêteur constate de nombreuses erreurs concernant l'identification, la localisation et la classification des espaces boisés de la commune et estime que ce document ne permet pas de garantir les objectifs de préservation et valorisation du paysage inscrits au PADD.

11 . Sur les demandes particulières analysées au cas par cas : le Commissaire enquêteur constate que la commune n'a à ce jour transmis aucune réponse aux requérants.

En conséquence, sur le projet révision du Plan d'Occupation des Sols en vue de sa transformation en Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Léon (31560),

le Commissaire enquêteur donne un

AVIS DEFAVORABLE

**Réunion publique du samedi 15 mars 2014
« Un vrai projet pour Saint Léon »**



Les finances municipales en 2012

	En € par habitant (ou %)	Moyenne de la strate	Ecart entre Saint Léon et la moyenne de la strate
Capacité d'autofinancement	102	168	1,6 inférieure à la moyenne
Fond de roulement	124	337	2,7 inférieur à la moyenne
Encours de la dette	1251	596	2,1 supérieur à la moyenne
Taux de la taxe d'habitation	21,36%	11,49%	1,9 supérieur à la moyenne
Taux de la taxe du foncier bâti	22,84%	15,69%	1,5 supérieur à la moyenne
Taux de la taxe du foncier non bâti	111,04%	45,84%	2,4 supérieur à la moyenne

la strate représente l'ensemble des communes de même population

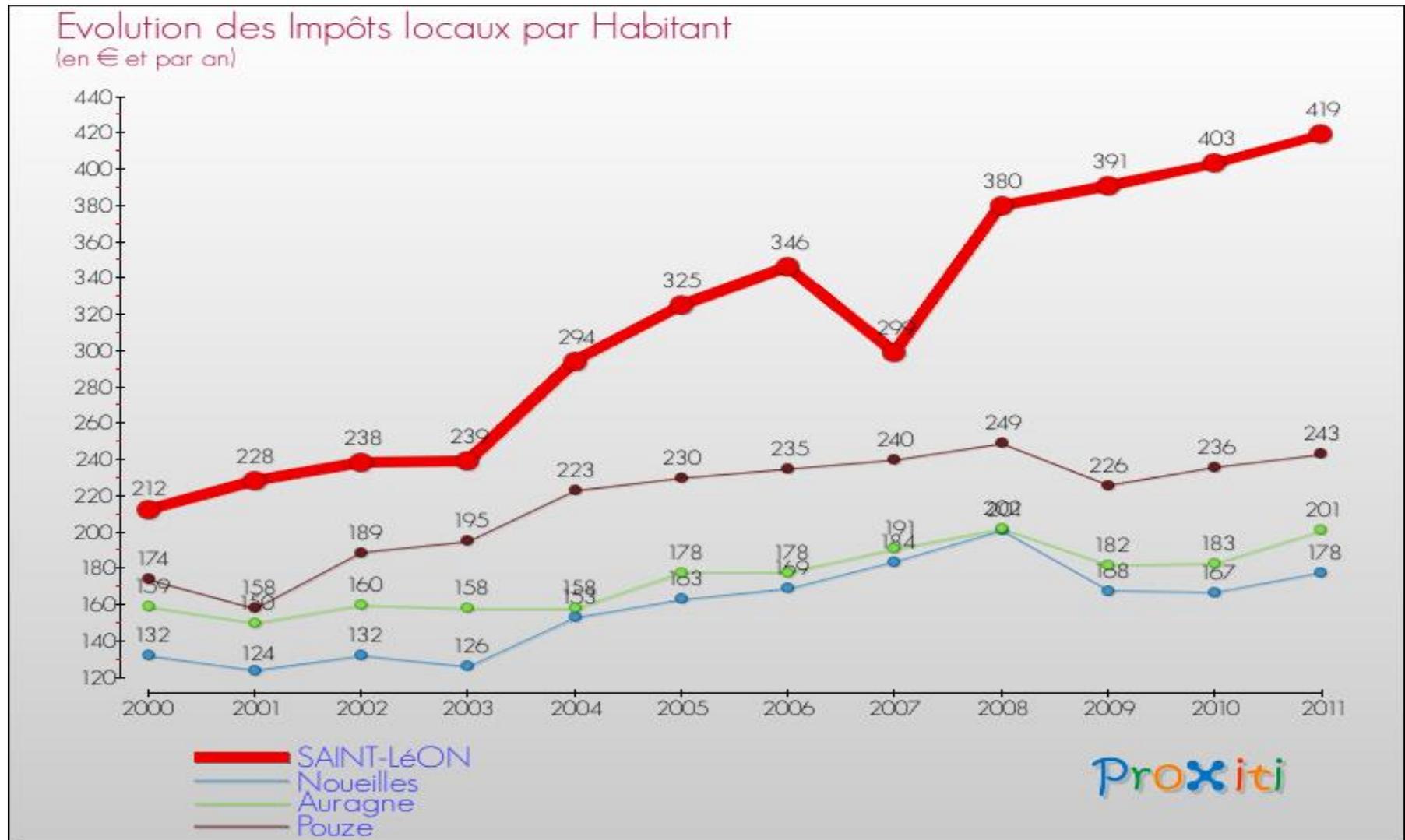
SOURCE



Réunion publique du samedi 15 mars 2014
« Un vrai projet pour Saint-Léon »



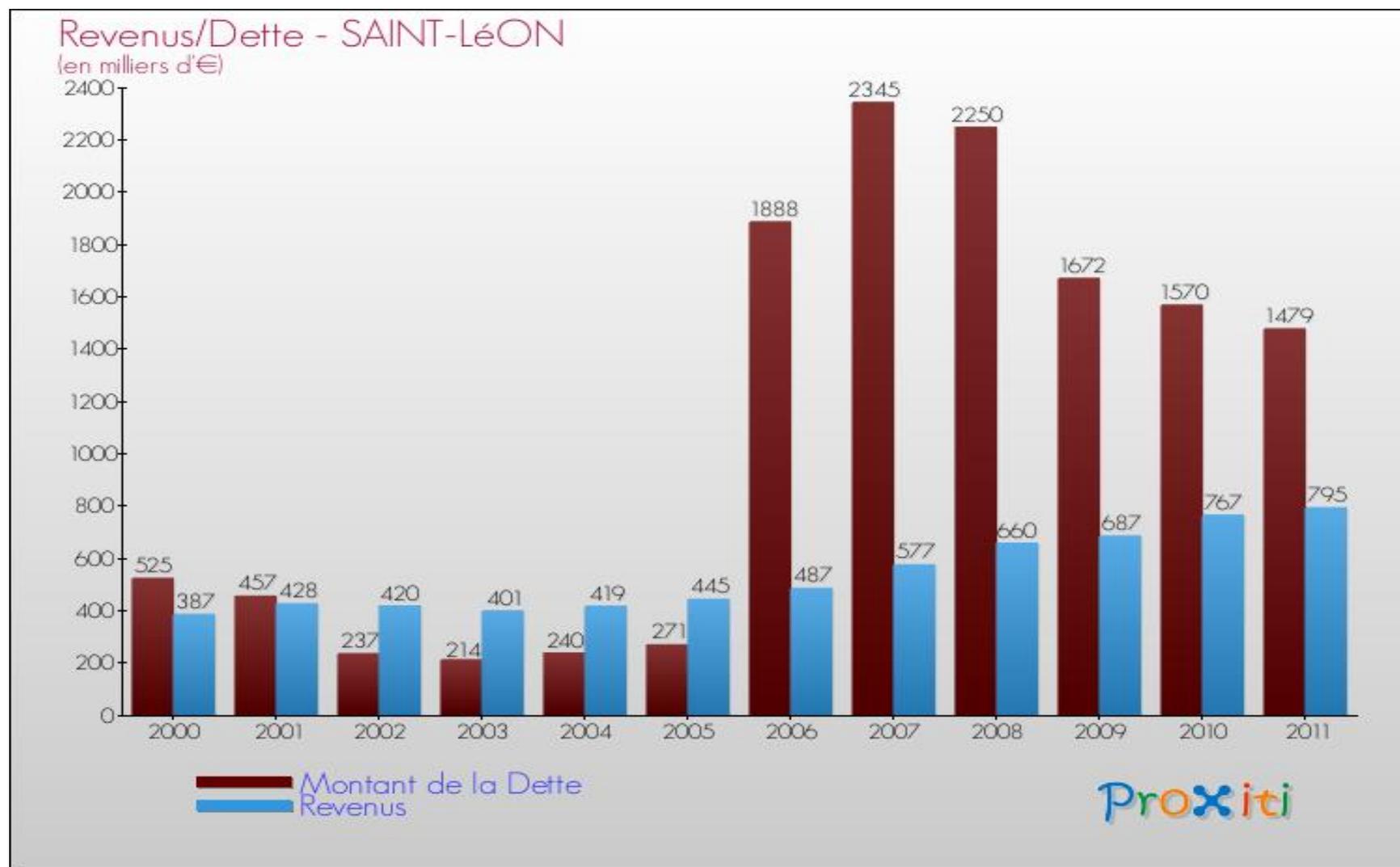
Indicateur « impôts locaux »



Réunion publique du samedi 15 mars 2014
« Un vrai projet pour Saint-Léon »



Indicateur « revenu / dette »



Réunion publique du samedi 15 mars 2014
« Un vrai projet pour Saint-Léon »

